



**L**e 13 mai 2026, en l'église Sainte-Élisabeth de Hongrie à Paris, 3<sup>e</sup> arrondissement, à deux pas de l'emplacement de la Tour du Temple où Élisabeth de France a vécu ses derniers mois, d'août 1792 à mai 1794, s'est tenue la séance conclusive de la phase diocésaine en vue de la béatification de cette jeune célibataire intellectuelle, volontaire et sportive qui avait frappé ses contemporains par sa bonté et sa piété.

Cette séance marquait officiellement la fin des travaux à Paris avant qu'ils se poursuivent à Rome, au dicastère de la cause des saints. On y a scellé publiquement le dossier, c'est-à-dire en fait trois dossiers identiques : l'*archétype* qui demeure dans les archives historiques du diocèse de Paris, le *transumptum* qui sera remis au dicastère de la cause des saints via la valise diplomatique grâce aux bons soins de la nonciature et la copie publique destinée au Postulateur romain afin que celui-ci puisse préparer la *positio* qui est une synthèse de ce dossier et qui sera étudiée par les cardinaux et évêques du dicastère pour la cause des saints.

Ce dossier comprend outre les actes de procédure (prestation de serments des officiers de la cause, décrets de l'archevêque, etc.), le rapport des censeurs théologiens qui ont vérifié que les écrits de la servante de Dieu (candidate à la béatification) étaient bien conformes à la doctrine de l'Église catholique, les procès-verbaux des interrogatoires de témoins de renommée, l'attestation de non-culte et enfin, le plus gros morceau pour une telle cause, le rapport de la commission historique. Cette dernière a récolté toute la do-



*Madame Élisabeth* (circa 1782). Huile sur toile d'Élisabeth Louise Vigée Le Brun (1755-1842). ancienne collection du comte Des Cars, don du marquis d'Oucieux de Chaffardon et de sa sœur Mlle Bertier de Sauvigny, en 1961, entré à Versailles le 10 février 1961. (Wikipedia).

## Élisabeth de France

Élisabeth de France, sœur du futur roi Louis XVI, est née à Versailles, le 3 mai 1764. Victime innocente de la tourmente révolutionnaire, cette malheureuse princesse, d'une piété profonde, partagera le sort de la Famille royale lorsque, après la journée du 10 août 1792, elle sera incarcérée au Temple. Elle demeure, aux yeux de l'Histoire, l'image du dévouement absolu et de l'abnégation. Le 10 mai 1794, expiant son « crime » de parenté, la « sœur du tyran » sera guillotinée, la dernière d'une fournée de vingt-cinq condamnés, place de la Révolution à Paris.

Philippe Delorme

cumentation existante sur la princesse. C'est-à-dire, ses écrits (lettres et prières), les biographies mais aussi tous les travaux déployés depuis l'exécution d'Élisabeth de France le 10 mai 1794.

La commission a bénéficié des travaux de ses prédécesseurs, conservée aux archives du diocèse de Meaux. En effet, dès les années 1920, une carmélite de Meaux travaille à la béatification. Elle recueille des archives et se dépense sans compter pour faire connaître et faire prier celle dont elle est convaincue qu'elle a reçu des grâces. Elle collationne également les grâces reçues par ses contemporains et en fait un livre.

Malheureusement elle ne semble pas avoir suivi la procédure malgré le soutien de la duchesse de Vendôme, sœur du Roi Albert I<sup>er</sup> de Belgique, qui présente un dossier au pape Pie XI lui-même. Ce dossier n'a jamais été retrouvé. Néanmoins ces travaux vont servir de base à ceux qui œuvrent officiellement la cause en 1953 sous la conduite d'une association présidée par Maître Roger de Saint-Chamas, avocat, et soutenue encore par la duchesse mais surtout par le prince Xavier de Bourbon Parme, lieutenant de France des chevaliers du Saint-Sépulcre.

Malheureusement comme beaucoup de causes de béatification, celle-ci est abandonnée dans les années 1970. Quand la cause sera rouverte en 2016, la nouvelle commission historique ira recueillir à Meaux le travail de ceux qui avant elle ont œuvré. Grâce aux efforts des uns et des autres et à la publication de nombreuses biographies (à peu près une par an en moyenne), la renommée d'Élisabeth de France a perduré. D'abord dans les familles de ses amies, qui conservent pieusement ses lettres, mais aussi dans des familles admiratives de la volonté, du dévouement pour sa famille, de son

engagement pour les enfants pauvres du quartier de Montreuil.

Les célibataires et les enseignants voient aussi en elle un modèle à suivre et un encouragement lorsque les difficultés se font davantage sentir. Aussi, c'est un auditoire nombreux et diversifié qui a assisté à la séance de clôture mêlant altesse royale\*, enseignants, célibataires, nostalgique de la monarchie, familles nombreuses, Versaillais reconnaissants, descendants des amies d'Élisabeth de France.

Les délégués de l'archevêque ont pu, à leur surprise, constater que

celle dont on scellait le volumineux dossier, jouissait d'une réelle renommée. ■

**Xavier Snoek**

*\* Étaient présents SAR Eudes d'Orléans, Duc d'Angoulême, et son épouse la Princesse Marie-Liesse, et leur cousine Iléana, Duchesse de Chartres, ainsi que SAR Charles-Emmanuel de Bourbon-Parme et son épouse la Princesse Constance. Les Princes Eudes et Charles Emmanuel descendent tous les deux de Louise d'Artois, petite-nièce de Madame Élisabeth. À ce titre ils représentaient la famille de la servante de Dieu.*



**Cet ex-voto en vermeil, représentant les deux Cœurs Unis de Jésus et de Marie a été offert à la cathédrale de Chartres le 29 septembre 1790 par Madame Élisabeth pour confier le destin du pays à la Vierge Marie. Le Sacré-Cœur de Jésus (à droite) est ceinturé par la couronne d'épines et surmonté de la Croix. Le Cœur Immaculé de Marie (à gauche) est entouré d'une couronne de roses, transpercé par le glaive des douleurs (faisant écho à la prophétie de Siméon) et surmonté de flammes d'amour d'où s'élèvent trois fleurs de lys, symbole à la fois marial et de la monarchie française.**

**C'est l'abbé Claude-Adrien Jumentier (1749-1840), vicaire épiscopal du diocèse de Chartres à partir de 1791, qui a soustrait clandestinement cet ex-voto aux inventaires et aux destructions révolutionnaires, permettant ainsi au Trésor de la cathédrale de le conserver jusqu'à ce jour.**

## BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

- BEAUCHESNE (Alcide de), *Vie de Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI*, Paris, Henri Plon, 1869 (2 volumes).
- BERNET (Daniel), *Madame Élisabeth, la sœur martyre de Louis XVI*, Paris, Pygmalion, 2013.
- BORDONOVE (Georges), *Madame Élisabeth, sœur de Louis XVI*, Paris, Pygmalion, 1985.
- CHALON (Jean), *Chère Élisabeth : princesse, sœur de Louis XVI, martyre*, Paris, Perrin, 1995.
- DE DIESBACH (Ghislain), *Madame Élisabeth, la patrie d'abord*, Paris, Albin Michel, 1983.
- GIRAUD (Jean-Alexis), *Madame Élisabeth : la sainte sœur de Louis XVI*, Paris, Le Cerf, 2022.
- GUENIFFEY (Patrice) (dir.), *Les derniers jours des Rois*, Paris, Perrin, 2014 (comprend des chapitres sur la captivité au Temple).
- HISTOIRE ET MYSTÈRES (Collectif), *Madame Élisabeth de France : L'ange de la famille royale*, Paris, Via Romana, 2014.
- HUERTAS (Monique de), *Madame Élisabeth : Sœur de Louis XVI*, Tallandier, 2013.
- LA ROCHESTERIE (Maxime de), *Madame Élisabeth*, Paris, 1886.
- SABOURDIN-PERRIN (Dominique), *Madame Élisabeth de France (1764-1794) : L'offrande d'une vie*, Salvator, 2017. – *Prier avec Madame Élisabeth* (co-écrit avec le Père Xavier Snoek), Salvator, 2023. – *Madame Élisabeth*. Livret de l'opéra du compositeur Jean Galard, TriArtis, 2023. – *Les Oubliés du Temple*, Salvator, 2023. – *Louis XVII : Une disparition programmée*, Salvator, 2021. – *Marie-Clotilde de France : La sœur oubliée de Louis XVI*, Salvator 2020.
- VIGUERIE (Jean de), *Madame Élisabeth : Le sacrifice du soir*, Cerf, 2010.

## Correspondances, Écrits et Documents d'époque

- CONAN (Marthe), *La Dernière Année de Madame Élisabeth*, Paris, 1934.
- FEUILLET DE CONCHES (Félix), *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth, lettres et documents inédits*, Paris, Henri Plon, 1864-1873 (6 volumes).
- LESURE (André), *Madame Élisabeth : testaments, lettres et prières*, Paris, Éditions du Cèdre, 1945.
- MARIE-THÉRÈSE DE FRANCE (Duchesse d'Angoulême), *Mémoire écrit par Marie-Thérèse-Charlotte de France sur la captivité des princes et princesses ses parents depuis le 10 août 1792 jusqu'à la mort de son frère*, Paris, Hardy, 1817. (Le témoignage direct de sa nièce captive avec elle).
- SAINTE-BEUVE (Charles-Augustin), *Causeries du lundi*, Tome IV (Article sur Madame Élisabeth), Paris, Garnier Frères, 1852.

## Études thématiques, Lieux de mémoire et Spiritualité

- ARMAND (Frédéric), *Le domaine de Montreuil : l'oasis de Madame Élisabeth*, Versailles, Éditions d'Art, 2008.
- COSTE (Mme), *La dévotion de Madame Élisabeth au Sacré-Cœur*, Paris, 1923.
- DE ROCHECOUARTE (Renée), *Madame Élisabeth : Une âme de lumière au cœur de la Révolution*, Paris, Artège, 2019.
- PÉRICARD (Louis), *Procès et condamnation de Madame Élisabeth*, Recueil des actes du Tribunal révolutionnaire, Paris, 1901.

## Catalogues d'expositions

- MUSÉE DES CHÂTEAUX DE VERSAILLES ET DE TRIANON, *Madame Élisabeth, une princesse dans la tourmente*, Catalogue de l'exposition au Domaine de Madame Élisabeth à Versailles (2013), Paris, Lienart, 2013.

## Émission de radio

- DELORME (Philippe). *Élisabeth de France, sœur de Louis XVI*, Radio Courtoisie Lumière de l'Espérance, 4 mars 2018. Avec le Père Xavier Snoek et Dominique Sabourdin-Perrin, <https://www.youtube.com/watch?v=9YBfrOzY1Sg&t=4s>

## BIOGRAPHIE

Née le 3 mai 1764 au château de Versailles, Élisabeth-Philippe-Marie-Hélène de France est le huitième enfant du dauphin Louis-Ferdinand (mort en 1765) et de Marie-Josèphe de Saxe (morte en 1767).

Son éducation est confiée à la baronne de Mackau sous la direction de laquelle elle acquiert de vastes connaissances en mathématiques et en sciences.

Élisabeth refusera plusieurs projets de mariage (notamment avec le roi de Sardaigne ou le duc d'Aoste).

En 1783, le roi Louis XVI son frère lui offre le domaine de Montreuil (à Versailles sur l'avenue du Château, actuel siège du Conseil général). N'ayant pas l'âge requis pour y dormir, elle s'y rend chaque jour. Elle y mène une vie rythmée par les activités de plein air, le dessin, et les œuvres de charité. On la surnomme « La Bonne dame de Montreuil ».

En 1789 et en 1791, Madame Élisabeth refuse de suivre en exil les comtes d'Artois et de Provence ses frères.

Elle accompagne la famille royale lors de la fuite de Varennes en juin 1791. Le 10 août 1792, elle est emprisonnée avec la famille royale à la tour du Temple et soutient la reine et s'occupant de l'éducation de ses neveux (le dauphin Louis-Charles et Madame Royale).

Après les exécutions successives de Louis XVI (janvier 1793) puis de Marie-Antoinette (octobre 1793), elle est maintenue au secret avec sa jeune nièce, Marie-Thérèse, ignorant tout du sort de la reine.

Le 9 mai 1794, Madame Élisabeth est transférée à la Conciergerie. Elle est traduite le lendemain devant le Tribunal révolutionnaire, présidé par Fouquier-Tinville. Accusée de complicité dans les projets de contre-révolution et de soutien financier aux émigrés.

Le 10 mai 1794, à l'âge de 30 ans, elle est guillotinée sur la place de la Révolution (actuelle place de la Concorde). Témoignant d'un grand courage, elle encourage ses compagnons d'infortune avant de monter elle-même sur l'échafaud.

# Vers la béatification de Madame Élisabeth ?

Entretien avec le Père Xavier Snoek, postulateur diocésain pour la cause de béatification d'Élisabeth de France.



© JEN DE SAMBUCY.

13 mai 2026 : le père Xavier Snoek à l'ambon de l'église Ste-Élisabeth de Hongrie, lors de l'homélie de la messe pour la béatification de Madame Élisabeth.

## Qu'est-ce qu'un postulateur ?

Le postulateur d'une cause de béatification est en quelque sorte l'avocat de la candidate à la béatification. Il est nommé par l'association actrice (celle qui porte la cause) et confirmé par l'évêque du lieu. Il représente ceux qui veulent que la « candidate » soit béatifiée et qui se sont regroupés dans cette association actrice (en l'occurrence l'ABMEF).

Dans la phase diocésaine il a d'abord à rédiger un « libelle » afin de convaincre les évêques de la Conférence épiscopale de l'opportunité d'ouvrir (ou de rouvrir) la cause, ainsi que le dicastère de la cause des saints. Si leurs avis sont favorables, l'évêque du lieu ouvre solennellement la cause par un décret et la « candidate » reçoit alors le titre de « servante de Dieu » qui est une première reconnaissance.

Ensuite tout au long de la procédure, le postulateur doit s'assurer que le travail s'effectue correctement (même s'il n'y a pas accès). Il donne une liste de témoins (dans le cas d'une cause historique, des témoins de renommée c'est-à-dire, des membres de la famille, des descendants des correspondantes de Madame Élisabeth, des auteurs de biographies, des organisateurs de spectacle ou de conférences, des passionnés par la cause...). Il cherche lui-même des documents qu'il transmet à la com-



*Les scellés sont apposés par le Chanoine Esposito, chancelier du diocèse de Paris, en l'église Sainte-Élisabeth de Hongrie.*

mission historique. Il réceptionne les témoignages de grâces reçues par l'intercession de la Servante de Dieu. Il travaille pour cela à développer sa renommée (conférences, messes, articles de presse, émissions radio ou TV). Au moment de la clôture c'est lui qui s'assure du transfert du dossier à Rome où un autre postulateur, résidant à Rome prendra le relais.

### **Pourquoi avez-vous été choisi ?**

À l'époque j'étais le curé de l'église Sainte-Élisabeth (de Hongrie), toute proche de l'emplacement de la Tour du Temple, et j'y célébrais, à la demande d'habitants du quartier, des messes annuelles pour Louis XVII et pour Élisabeth de France. Bien que je ne sois ni historien diplômé, ni canoniste, j'ai été, à ma grande surprise, désignée par l'archevêché et l'association actrice, dont je connaissais plusieurs membres, ceux-ci venant aux messes pour la princesse et pour son pauvre neveu.

**En quoi est-ce important pour les catholiques que les vertus héroïques de cette princesse aient été reconnues ?**

Élisabeth de France est une célibataire. Elle n'est pas religieuse. Elle vit dans le monde. Elle est intellectuelle et sportive. Il y a très peu de célibataires laïques canonisées. Elle peut donc être un beau modèle pour toutes

celles, nombreuses aujourd'hui, qui subissent leur célibat et qui cherchent à donner un sens à leur vie. Élisabeth en se dévouant pour sa famille, mais aussi pour les enfants pauvres et malades, en soignant ses geôliers, en



© MARIE ALLOUCHE.



*De gauche à droite M. Vivien Richard, notaire, Professeur Philippe Pichot Bravar, président de la commission historique, SAR la duchesse de Chartres, SAR la duchesse d'Angoulême, Princesses Constance de Bourbon Parme, Prince Charles Emmanuel de Bourbon Parme. Au deuxième rang de droite à gauche M. Antoine de Lavaulx président de l'association actrice, Prince Eudes d'Orléans Duc d'Angoulême, Professeur Éric Mension Rigau, (commission historique), Mgr Jean Yves Riocreux, président de la commission d'enquête, Abbé Xavier Snoëk.*

© MARIE ALLOUCHE.



*De gauche à droite Mgr Jean Marie Dubois, promoteur de la cause des saints du diocèse de Paris, Professeur Philippe Pichot Bravar, Mme Dominique Sabourdin-Perrin, commission historique, M. Antoine de Lavaux, Président de l'ABMEF, Père Emmanuel Boidot, promoteur de justice.*

© MARIE ALLOUCHE.



*Prince Eudes d'Orléans et Prince Charles Emmanuel de Bourbon Parme devant la Princesse Constance, le Comte Antoine de Lavaulx et le Père Emmanuel Boidot. La Princesse Constance est descendante de Mme de Raigecourt, principale destinataire des lettres de Madame Élisabeth.*

éduquant sa nièce à vivre en conditions extrêmes, et en prodiguant des conseils spirituels avisés à ses amis, fruits de sa vie de prière, peut les aider à accomplir leur vocation baptismale. De plus elle témoigne d'une foi extrêmement vive en la vie éternelle et d'une confiance inébranlable en la miséricorde divine. Sa spiritualité du Cœur de Jésus et du Cœur immaculé de Marie parle beaucoup à nos contemporains.

### **Pourquoi le dossier d'Élisabeth a-t-il pris autant de temps à être bouclé ?**

Tout dépend ce qu'on regarde ! Si on part des tentatives de Sœur Aimée du Sacré-Cœur ocv, et de la duchesse Henriette de Vendôme \*, dans les années entre-deux-guerres, c'est d'abord parce que ces deux dames ne suivent pas la procédure imposée par l'Église. Elles connaissent beaucoup de monde. Elles rendent la cause très populaire, mais la cause ne semble pas avoir été officiellement ouverte à Paris ! Ce qui était la première étape nécessaire !

Ensuite lorsqu'en 1953 la cause est enfin ouverte par le Cardinal Feltin, il ne semble pas qu'on aille beaucoup plus loin. Les officiers de la cause (c'est-à-dire ceux qui sont en charge de l'enquête) ne semblent pas avoir été nommés. Là encore, il semble que les personnes qui voulaient instruire la cause n'aient pas vraiment su comment faire, ni avoir cherché les conseils là où il le fallait. Puis, vieillissants, ils se sont découragés et ont plus ou moins renoncé. Les années 1970 n'étaient pas favorables aux béatifications.

Il a fallu attendre Jean-Paul II pour que de nombreuses causes soient relancées ou ouvertes et aboutissent. Il faut aussi que ceux qui veulent la béatification s'érigent en association privée du diocèse du lieu de décès.

C'est une portion du peuple de Dieu qui doit demander la béatification. Si elle n'existe pas ou si elle n'est pas reconnue dans l'Église. Rien ne peut se faire. Quant à la période depuis la réouverture en 2016, je pense qu'elle n'est pas si longue. On a encore trouvé des documents en mars 2026 ! La cause de SAIR Zita, ouverte avant, n'est pas achevée, et pourtant beaucoup de monde y travaille ! Et bien je crois qu'il faut plutôt se réjouir d'avoir réussi à clore le dossier en un peu moins de 10 ans. On le doit à l'acharnement de l'historienne Dominique Sabourdin-Perrin.

### **Quelles ont été les principales difficultés historiques que vous avez dû trancher ? Y avait-il des obstacles religieux ou bien politiques ?**

Le problème est que beaucoup d'auteurs se copient les uns les autres. Ce n'est pas parce que tel fait est dans la plupart des livres qu'il est authentifié ! L'enjeu est de chercher à cerner au plus près le personnage lui-même.

Bien sûr, certains s'étonneront qu'on envisage de béatifier une princesse d'autrefois au XXI<sup>e</sup> siècle. Il faut passer outre. Sa vie est comparable à celle de bien des femmes d'au-



*Professeur Philippe Pichot Bravar, Mme Dominique Sabourdin-Perrin, M. Antoine de Lavaux, Abbé Xavier Snoëk, Abbé Emmanuel Boidot.*

© JEN DE SAMBUCY.

## Entretien

aujourd'hui, les cérémonies à la Cour en moins, mais finalement elles tiennent peu de place dans sa vie. Elle n'a pas eu de rôle politique et cela n'a donc pas d'impact dans ce domaine.

Enfin, certains auraient voulu qu'elle soit reconnue martyre (ce qui la dispenserait du miracle !) mais dans l'acte d'accusation du tribunal révolutionnaire, rien ne semble concerner sa foi et sa piété. Ce n'est pas parce qu'elle est morte guillotinée, donc de mort violente et injuste, qu'elle est martyre. Pour l'Église il faudrait qu'elle soit morte précisément « *en haine de la foi* ». Elle serait religieuse et aurait été arrêtée à ce titre, ce serait le cas. Même si, en fait, elle meurt de son engagement auprès des siens, motivé par sa foi et sa vive charité.

### Quelles sont les chances d'une béatification prochaine ?

Pour qu'Élisabeth de France soit béatifiée il faudra qu'il y ait un miracle reconnu officiellement par son intercession. Deux miracles auraient bien été obtenus par son intercession, mais aucune étude scientifique des cas n'avait été réalisée, or cela est nécessaire. Il nous reste donc à la prier pour ceux qui sont malades !

### Que faire d'autre aujourd'hui pour que la cause aboutisse ?

Travailler à la renommée d'Élisabeth de France, voire financer les travaux (par exemple l'édition de la *Positio*, ouvrage de synthèse du dossier, rédigé par le Postulateur romain coûtera cher, car il en faudra un exemplaire pour chacun des membres du dicastère et cela reste un tirage limité)...

**propos recueillis  
par Frédéric Aimard**



*Mgr Janusz Blachowiak recevant, à la Nonciature de Paris, les cartons de dossiers remis par le Père Xavier Snoek.*

\* **NDLR.** On nous permettra, pour les lecteurs du *Lys Rouge*, fêrus aussi de petite histoire dynastique, cette notice complémentaire, qui n'a qu'un lien très indirect avec ce dossier de Madame Élisabeth, sur **Henriette de Belgique** (1870-1948). Devenue **duchesse de Vendôme** par son mariage avec Emmanuel d'Orléans (fils de Ferdinand, duc d'Alençon), cette princesse, femme de lettres, aquarelliste talentueuse et historienne sérieuse (elle a constitué le fonds d'archives « Vendôme-Nemours 1716-1979 » acquis par l'État belge), a publié *Madame Élisabeth de France*, aux éditions Flammarion en 1942. On se souviendra, entre autres choses d'une vie relativement bousculée, qu'elle avait repris les œuvres de charité de sa belle-mère, la duchesse d'Alençon, disparue le 4 mai 1897 dans l'incendie du Bazar de la Charité. Elle avait eu quatre enfants dont Geneviève, marquise de Chaponay, mère d'Henryane, militante altermondialiste, la fameuse « *comtesse rouge* », co-fondatrice du CCFD, décédée en 2019 (et dont la Cour de cassation a décidé, le 15 avril 2026, que ses cendres pourraient reposer dans la chapelle royale de Dreux auprès de celles de ses grands-parents, malgré l'opposition du comte de Paris actuel, chef de la Maison d'Orléans et président d'honneur de la Fondation Saint-Louis propriétaire du domaine). De son petit-fils Gaëtan de Bourbon-Siciles (décédé en 1984), il y a actuellement une descendance en Afrique du Sud avec une branche issue de Adrian de Bourbon (né en 1948) et une autre issue de Gregory de Bourbon (né en 1950).

**F.A.**

# La Maison de Savoie aujourd'hui

■ **10 avril. Milan.** – Déclaration du prince Aimone de Savoie dans laquelle il commence par rappeler l'ancienneté millénaire de la Maison de Savoie par-delà le royaume d'Italie. *« Le rôle de la Maison royale aujourd'hui est d'être la gardienne de sa mémoire historique, non seulement vis-à-vis de son passé récent et glorieux, lié au Risorgimento et à l'unification de la nation sous une seule Couronne, mais aussi vis-à-vis de son passé plus lointain. »*

S'il répète à trois reprises le mot de « gardien », il s'inspire de l'exemple de la Roumanie.

*« La mémoire que la Maison de Savoie se doit de préserver comprend également les règles qui ont régi son fonctionnement au fil des siècles, assurant une succession ordonnée pendant 32 générations. »* Le prince rejette toute altération dans la mesure où « la Maison de Savoie n'a plus le pouvoir de légiférer ni de ratifier ». (ndlr : il oublie que c'est ce qu'a fait le roi Michel de Roumanie). C'est le point où il diverge de son cousin Emmanuel-Philibert, avec lequel il entretient « personnellement d'excellentes relations ». Le père de ce dernier, Victor-Emmanuel, avait en effet aboli de son propre chef la primogéniture masculine le 15 janvier 2020, ouvrant la voie à la succession par ses petites-filles.

Le prince Aimone suggère que, « compte tenu du contexte actuel », tous deux « nous concentrons ensemble sur la valorisation du patrimoine historique et culturel de la Maison, qui fait également partie du patrimoine italien, plutôt que sur l'affirmation d'un statut et de préro-

gatives qui ne sont pas essentiels à ce moment historique ». Il précise qu'il a proposé de « geler temporairement les titres de duc de Savoie, de prince de Piémont et de chef de la Maison royale de Savoie, qui font partie du litige, et de répartir équitablement leurs prérogatives, leurs devoirs de représentation et de gestion des institutions liées à la Maison ».

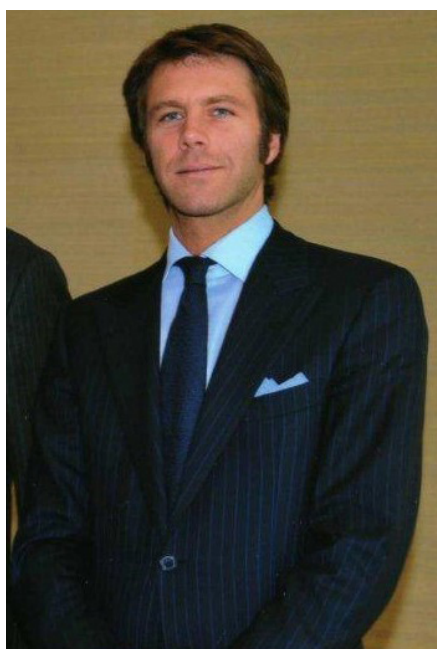
« Malheureusement, mon cousin a toujours refusé de partager ce projet. » En conséquence, il se doit de réaffirmer son statut dynastique tout en limitant temporairement son exercice, notamment les attributions des ordres dynastiques, et tout en désavouant les activités de son cousin Emmanuel-Philibert en ces domaines.

Aimone, 58 ans, est le fils aîné d'Amédée de Savoie, duc d'Aoste, décédé le 1<sup>er</sup> juin 2021, et de Claude d'Orléans, fille du comte de Paris (1908-1999). Emmanuel-Philibert,

53 ans, est le fils de Victor-Emmanuel de Savoie, décédé le 3 février 2024, lui-même fils du dernier roi d'Italie (1946), Umberto II. Leurs héritiers présomptifs respectifs sont la princesse Vittoria, 22 ans, fille aînée d'Emmanuel-Philibert, et le prince Umberto, 17 ans, fils aîné d'Aimone. Tous désormais, depuis la levée en 2002 de la loi d'exil de 1948 pour le premier, depuis la fin de ses activités économiques en Russie en 2023 pour le second, résident en Italie. ■

M. -J. Y.

► Sur le monarchisme italien, on pourra consulter les n<sup>os</sup> 45 et 63 de la revue *Lys Rouge*, disponible librement sur le site [archivesroyalistes.org](http://archivesroyalistes.org) : à la rubrique : « Les publications de la Nar. »



WIKIPEDIA / GOUVERNEMENT DE RUSSIE

**Emmanuel Philibert et Aimone de Savoie** prétendent l'un et l'autre au trône d'Italie.

## Brèves royales 2026

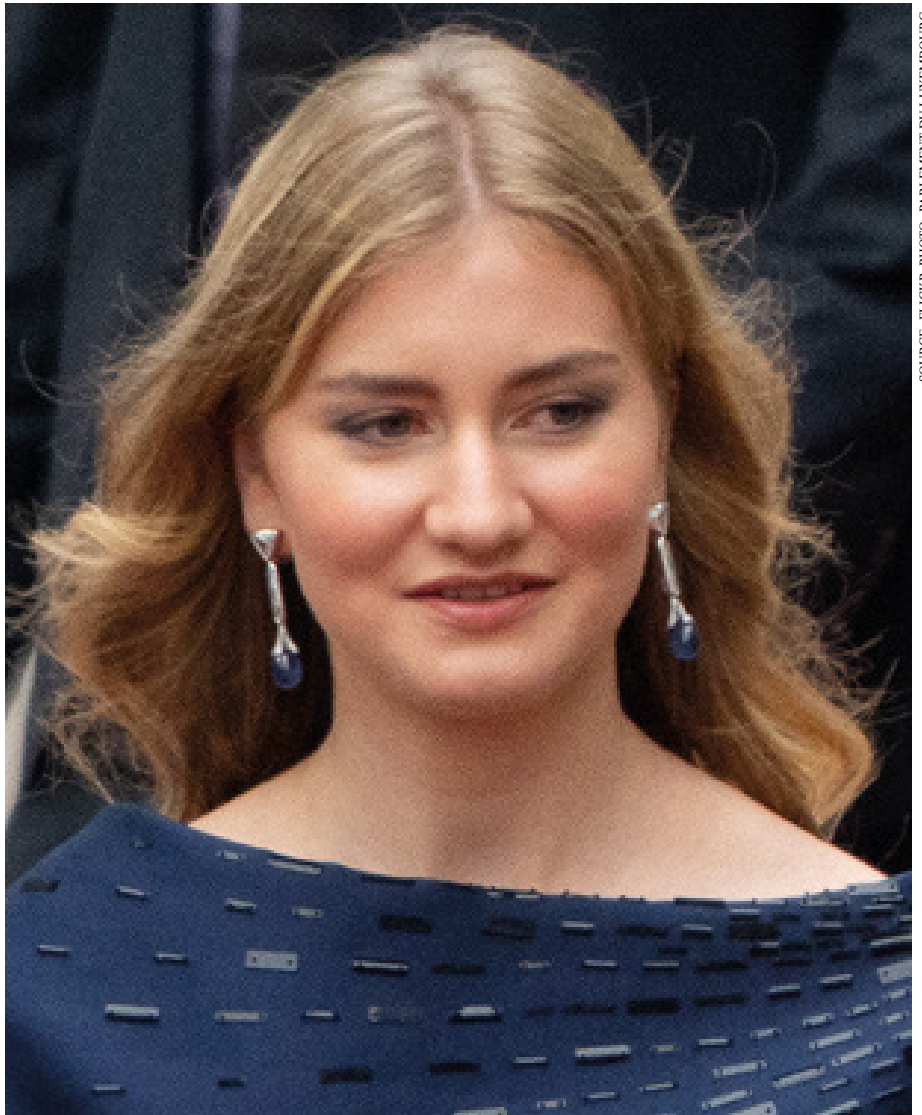
### ■ 18 mai. Palais de Buckingham.

– Audience de la présidente d'Irlande, Catherine Connolly, par le roi Charles III. Socialiste indépendante, élue en novembre dernier, elle a présenté une invitation au roi à se rendre en visite d'État en République d'Eire en 2027. Le roi a apprécié mais, contrairement à des informations parues dans la presse irlandaise, corrigées par la presse anglaise, il n'a pas « *accepté* » puisque ce n'est pas en son pouvoir mais en celui du Premier ministre, de prendre la décision. Ce déplacement aura certainement lieu. Ce sera le second d'un monarque britannique depuis l'instauration de la République en 1949. La reine Élisabeth II avait effectué une visite mémorable en mai 2011. Comme prince de Galles, Charles III avait régulièrement visité le pays, la dernière fois en septembre 2022.

On rappelle que l'Irlande assumera la présidence tournante du Conseil européen au second semestre 2026.

■ 19-21 mai. Belfast. – Visite du roi Charles III et de la reine Camilla en Ulster (Irlande du nord). Le territoire est dirigé depuis février 2024 par une entente entre le Sinn Féin (Michelle O'Neill) et le parti unioniste DUP (Emma Little-Pengelly). La population est à peu près également partagée entre catholiques, à majorité républicaine favorables à la réunion à l'Eire, et protestants en majorité attachés au Royaume-Uni et à la Couronne. Le roi s'est adressé à toutes les communautés.

■ 28 mai. Cambridge (Massachusetts). – Cérémonie de remise des diplômes de l'université Harvard à 9000 étudiants dont la princesse héritière de Belgique, Élisabeth, en présence du couple royal. La princesse y a étudié deux années, dont la seconde (« master » de politiques publiques) à la Kennedy School of Government.



SOURCE: FLICKR, PHOTO: PARLEMENT DU LUXEMBOURG

### La princesse héritière Élisabeth de Belgique.

Le quotidien belge *Le Soir* du 26 mai a consacré un dossier très critique à la « croisade de Trump contre Harvard », qui avait risqué de faire manquer sa seconde année à la princesse.

La veille, la princesse a accordé son premier interview exclusif à quatre médias choisis par le Palais royal: deux francophones, *Le Soir* et *La Libre Belgique*, deux néerlandophones, *De Standaard* et *Het Laatste Nieuws*.

À 24 ans, elle indique se donner encore un an ou un an et demi de « recul » avant de se consacrer à ses fonctions, notamment de prendre la responsabilité en 2028 des missions économiques actuellement assurée par sa mère, la reine Mathilde.

## La fièvre Jiwaji

■ 31 mai. New Delhi. – Reportage du quotidien *New York Times* sur l'érection de grandes statues dédiées à Jiwaji (1630-1680), considéré comme le fondateur de l'Empire marathe, représenté en majesté, à pied ou à cheval, toujours brandissant un long sabre. La plus grande jusqu'alors, de plus de 10 mètres de haut, inaugurée par le Premier ministre Narendra Modi le 4 décembre 2023, s'était effondrée le 26 août 2024, provoquant un scandale national. La reconstruction a commencé tandis qu'un vaste

projet sur une île artificielle face au port de Mumbai (Bombay) est en instance. Parallèlement, la mode est à l'achat de figurines le décrivant assis sur un trône qui puisse orner chaque intérieur de maison. Une pétition est en cours pour faire du 9 février, jour anniversaire de sa naissance, une fête nationale. Pour le moment, c'est une fête officielle dans le seul État du Maharashtra (130 millions d'habitants) à 70 % marathe. La gare et l'aéroport international de Mumbai avaient déjà été rebaptisés à son nom il y a quelques années. En 2022 et 2023, ce sont les villes d'Aurangabad et d'Ahmadnagar qui ont été renommées d'après le successeur de ce roi et d'une des reines au lieu de garder leur dénomination issue de l'Empire moghol.

Les Indiens reprochent souvent aux historiens européens (britanniques) de faire commencer en 1526 et finir en 1857 l'histoire de l'Inde moderne avec l'Empire moghol (musulman), en faisant le silence sur l'Empire marathe qui a dominé entre les deux côtes du sous-continent pendant près de deux cents ans, mais n'est connu ni au nord, resté moghol, ni au sud, dravidien. Une ambiguïté demeure aussi sur la nature exacte du mot marathe, qui permet à ce roi de faire l'union au sein des partis hindous. Les Marathes ne sont pas seulement un groupe linguistique ou même ethnique, mais une caste intermédiaire entre les fermiers et les combattants, et même, pour certains, les « intouchables ». La fonction royale ne pouvait être que soit d'origine moghole par délégation, soit au sein de la caste des combattants (Kshatriya). Jiwaji n'a dû son « couronnement » en 1674 (le 6 juin puis le 24 septembre) que, dans un premier temps, à une vague référence rajpoute (contestée puis oubliée), avant, dans un second temps, d'être avalisé par un brahmane (haute caste). Les partis hindouistes le reconnaissent ainsi



**Statue de Jiwaji. Pratapgad (Inde, État de Maharashtra.)**

comme plus qu'un roi, un roi sacré qu'ils peuvent idolâtrer; les partis laïcs, comme transcendant la question religieuse et le système de castes.

En 1857, les Anglais ayant définitivement vaincu à la fois les Moghols et les Marathes, le dernier roi moghol a été exilé à Rangoon (Myanmar, ex-Birmanie). On perd la trace de ses descendants (ce qui profite parfois à des usurpateurs), éclatés en trois lignées; le dernier peshwa (sorte de maire du palais qui dirige la confédération marathe entre 1720 et 1820) a fui au Népal où il disparaît des radars. En revanche, la descendance directe de Jiwaji est encore attestée de nos jours avec les Chhatrapati de Kolhapur, un district à l'extrême sud du Maharashtra. L'actuel maharajah (titre imposé par les Britanniques à partir de 1900), 78 ans, a été député du Parti national du Congrès, quand son fils et héritier, 55 ans, Shambhaji, 13<sup>e</sup> ou 15<sup>e</sup> descendant direct de Jiwaji, proche du parti hindouiste BJP, siège au Sénat. Un frère cadet est élu à la Chambre de l'État. ■

#### ■ Jeudi 26 mai 2026. Sur les pas de Saint Louis à Versailles

Mgr le comte de Paris a lancé l'année des 800 ans du sacre de Saint Louis, son aïeul. Avec son frère, le duc d'Angoulême, ils ont participé à la messe en la cathédrale Saint-Louis de Versailles, devant les reliques du saint roi. Présidée par Mgr Crépy, évêque de Versailles, et en présence de nombreux fidèles, la célébration a été solennelle et recueillie.

Dans les échanges qui ont suivi sur le parvis, le Prince a rappelé le courage de ce roi qui a servi le bien commun, dans la justice et le souci des plus démunis.

#### ■ 30 mai : L'hommage à Philidor

Mgr le comte de Paris était présent à la soirée organisée au Domaine royal de Dreux en hommage à François-André Danican Philidor, à l'occasion du tricentenaire de sa naissance.

Né à Dreux en 1726, Philidor demeure une figure du siècle des Lumières. Compositeur de renom, considéré comme l'un des créateurs de l'opéra-comique français, il fut également le plus célèbre joueur d'échecs de son temps, dont les travaux influencent encore aujourd'hui les passionnés du monde entier.

Cette commémoration a été marquée par une exposition consacrée à son œuvre et à son héritage, ainsi que par un concert célébrant la dynastie musicale de Philidor, dans le cadre exceptionnel du Domaine royal de Dreux et de sa chapelle.

#### ■ 30 mai : Les 400 ans de la Royale

Mgr le Comte de Paris était invité à la cérémonie organisée à Saint-Germain-en-Laye à l'occasion des 400 ans de la Marine nationale.

C'est dans cette ville chargée d'histoire, où fut promulgué en 1626 l'édit de Saint-Germain-en-Laye par le cardinal de Richelieu, acte fondateur de la Marine nationale, que furent célébrés

## Brèves royales 2026

quatre siècles d'engagement au service de la France et des Français en présence de nombreuses autorités, dont le préfet des Yvelines, le président du Sénat, la présidente de l'Assemblée Nationale et le maire de Saint-Germain-en-Laye.

Sur cette photo prise lors des célébrations des 400 ans de la Marine nationale (la Royale) à Saint-Germain-en-Laye, le comte de Paris pose entouré de jeunes marins et apprentis de la Marine nationale (mousses ou apprentis marins en tenue de tradition).

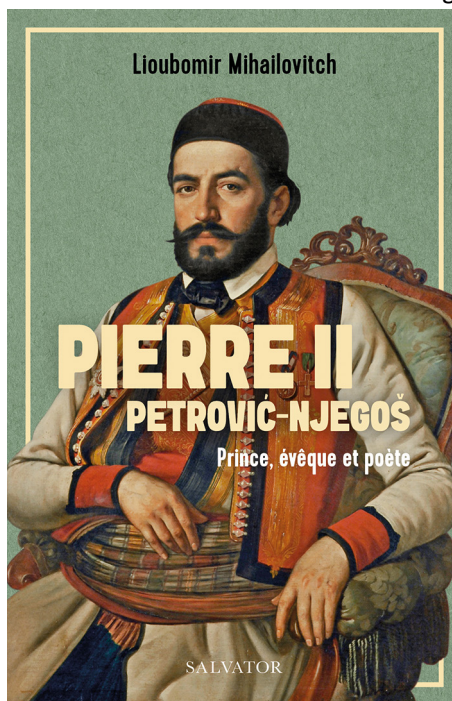


## Monténégro : Les rêves français d'un prince-évêque

L'un des plus beaux panoramas d'Europe s'offre au touriste du haut du mont Lovćen qui domine l'Adriatique sur la côte monténégrine. Là-haut se trouve le mausolée funéraire du prince-évêque Petar Petrović-Njegoš du Monténégro, né en 1813, qui régna sur le pays de 1830 à 1851 en tentant de secouer le joug turc et de résoudre le problème des disettes récurrentes dans la principauté. Si sa mémoire perdure localement comme fondateur du Monténégro moderne, le prince Pierre II demeure pour les Serbes l'un des passeurs majeurs de leur littérature. Pour l'écrivain yougoslave Ivo Andrić, prix Nobel de littérature 1961, il était ainsi un « héros tragique de la mémoire du Kosovo », c'est-à-dire un littérateur hanté par la défaite des Serbes au « Champ des merles » le 28 juin 1389.

Pierre II fut le dernier prince-évêque du Monténégro, ces souverains montagnards qui se transmettaient le trône local d'oncle à neveu. Après lui, les membres de sa famille qui se succédèrent jusqu'en 1918 demeurèrent à l'état laïc. Outre à l'exercice de ses fonctions religieuses et politiques, le prince Pierre consacra son existence, écourtée par la tuberculose, à la poésie. Œuvre saluée ultérieurement par Henri de Régnier comme un chant « épique, lyrique et dramatique », La Couronne de la montagne, parue à Vienne en 1847, est son chef-d'œuvre. Le texte puise dans les racines historiques

des Serbes du Monténégro pour exalter leur résistance de tous les jours à l'occupation ottomane. On est ici aux confins de la tragédie grecque et du drame romantique, comme l'expose Lioubomir Mihailovitch, auteur de la biographie qui nous fait redécouvrir le destin de ce prince-évêque.



Dès 1833, les espions autrichiens attestèrent de sa maîtrise de la langue française. En 1838, il fit venir un précepteur français à Cetinje, Antide Jaume, grâce à la médiation du consul de France à Trieste. Grand lecteur des poésies de Victor Hugo, il ne put jamais se rendre en France du fait de l'obstruction du chancelier autrichien Metternich, peu pressé de le voir gagné aux idées nouvelles qui se répandaient depuis Paris et commençaient à menacer la stabilité des trônes impériaux. À défaut de pouvoir se rendre à Paris, Pierre II du Monténégro put visiter Vienne, Saint-Petersbourg, Naples, Rome et Florence.

Inhumé dans une modeste chapelle au sommet du mont Lovćen, sa sépulture fut plusieurs fois détruite et restaurée au gré des aléas militaires et politiques de la région.

**Jérôme BESNARD.**

Lioubomir Mihailovitch, *Pierre II Petrović-Njegoš*, Salvator, mai 2026.

# La Maison royale du Monténégro



Le prince Nikola Petrović Njegoš, chef de la Maison royale du Monténégro, et ses deux enfants, Altinaï et Boris.

■ **21 mai. Cetinje.** – Message à la population du chef de la Maison royale de Monténégro à l'occasion du vingtième anniversaire de l'indépendance. Le 21 mai 2006, un référendum approuvait la dissolution de la fédération entre la Serbie et le Monténégro, effective le 3 juin. Nikola Petrović Njegoš, 81 ans, s'était vu reconnaître par le Parlement monténégrin en 2011 un statut quasi officiel. Il est l'arrière-petit-fils du premier et dernier roi ayant régné sur le pays, Nicolas I<sup>er</sup> (1841-1921), mais sa famille a effectivement régné de 1697 à 1918. D'abord princes-évêques sous l'Empire ottoman, puis princes souverains jusqu'à la transformation en royaume le 28 août 1910.

Après cinquante-quatre ans de

règne, le roi Nicolas I<sup>er</sup> dut fuir le pays devant l'invasion autrichienne en 1914 et ne put y retourner, son royaume ayant été réuni à la Serbie en 1918, qui deviendra Yougoslavie en 1929. Il avait uni ses filles aux grandes Maisons européennes : Hélène de Monténégro à Victor-Emmanuel de Savoie bientôt roi d'Italie, Zorka à Pierre Karageorgévitch bientôt roi de Serbie, deux autres filles à des grands-ducs Romanov.

Exilé en France, il y meurt au Cap d'Antibes. Sa succession était passée à son second fils, Mihailo (1908-1986) qui se marie en Bretagne, puis au fils unique de celui-ci, Nikola, né en 1941. Le prince Mihailo sera détenu à deux reprises par les Allemands durant l'Occupation pour

avoir refusé de seconder leurs plans dans les Balkans. En 1989, le nouveau gouvernement monténégrin avait rapatrié dans la capitale royale de Cetinje les cendres du roi Nicolas I<sup>er</sup> et renoué les liens avec sa famille.

Également marié à une Française, Nikola a un fils, Boris, né en 1980, héritier présomptif de la Maison. Celui-ci a deux filles, Milena (prénom de la reine de Monténégro épouse de Nicolas I<sup>er</sup>), née en 2008, et Antonia. Mais c'est un garçon qu'a sa sœur Altinaï ; il est prénommé Nikolai et est né en 2009.

Le Monténégro est l'un des premiers candidats susceptibles d'adhérer bientôt à l'Union européenne. ■

■ **11 juin. Bangkok.** – Décès de la princesse Bajrakitiyabha, 47 ans, fille aînée du roi Rama X. Elle était dans le coma depuis un accident cardiaque le 14 décembre 2022. Elle a longtemps été favorite pour la succession – celle-ci étant ouverte aux femmes depuis 2003 –, sa disparition relance les incertitudes sur la succession du roi âgé de 73 ans. Il ne reste que deux enfants dynastes, la princesse Sirivannavasi, 39 ans, et le prince Dipangkorn, 19 ans, autiste.

■ **17-19 juin. La Haye.** – Visite d'État du couple impérial japonais, précédé d'un séjour privé à partir du 13 juin au château de campagne de la famille royale Het Oude Loo, à Apeldoorn (province de Gueldre), où l'Empereur, alors étudiant en Angleterre, avait jadis passé des vacances.

■ **23-25 juin. Bruxelles.** – Visite d'État du couple impérial japonais. Le déplacement du couple impérial japonais est exceptionnel. En Europe, il n'a été précédé que par une visite d'État au Royaume-Uni en 2024 (outre l'assistance aux funérailles de la reine Élisabeth II en septembre 2022). S'agissant de la Belgique, le roi Philippe et la reine Mathilde ont préalablement reçu du 20 au 22 juin leurs hôtes en visite privée dans leur propriété de campagne, au château de Ciergnon, au sud-est de Namur. Les liens entre les deux familles remontent à l'accueil du prince héritier Akihito, fils d'Hirohito et père de Naruhito, par le roi Baudouin dans les années 1950.

Tant en Belgique qu'aux Pays-Bas, l'empereur Naruhito, 66 ans, et l'impératrice Masako ont rencontré une princesse héritière, contemporaines de leur fille unique, la princesse Aiko, 24 ans, alors que le débat au Japon sur l'abandon de la primogéniture mâle dure depuis plusieurs années. Le dernier projet proposé par une commis-

sion parlementaire ne va pas jusqu'à permettre aux femmes d'accéder à la succession. Il n'est question que de conserver aux princesses impériales leur place dans la famille dont elles sortent jusqu'à présent en cas de mariage. Par ailleurs, il prévoit la réintégration dans l'ordre de succession de branches collatérales. Le prince héritier est actuellement le frère de l'Empereur, Akishino, 60 ans, puis le fils unique de celui-ci, Hisahito, 19 ans, qui a deux sœurs aînées.

■ **25 juin. Londres.** – Communiqué du Palais rendant publics pour la première fois les montants d'impôt payés par le roi Charles III pour les deux premières années fiscales de son règne, soit 24,6 millions de £ (28 millions d'euros) entre le 1<sup>er</sup> avril 2023 au 31 mars 2025. Les documents révèlent que la subvention publique à la Couronne s'élève à 132 millions de £ notamment pour financer les travaux de restauration du palais de Buckingham dont le roi a annoncé qu'il sera réservé aux fonctions officielles, le roi et la reine continuant de résider à Windsor. Le prince de Galles a quant à lui payé pour les deux années 16 millions de £ (18,6 millions d'euros).

■ **28 juin - 2 juillet. Paris, Toulouse.** – Visite d'État en France du roi de Thaïlande Rama X et de la reine Suthida dans le cadre du 170<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays.

Les éditions Flammarion ont publié en mars 2026 une biographie du roi d'Égypte Farouk 1<sup>er</sup> par Bertrand Le Gendre, ancien rédacteur en chef du *Monde*. Comme tous les biographes de Farouk avant lui, il a dû commencer par se justifier de parler d'un monarque si décrié, dont le portrait caricatural s'apparente à celui que certains historiens révolutionnaires ont pu un temps tracer du roi Louis XVI. L'image de Farouk aurait peut-être gagné en relief si les « officiers libres » (Neguib, Nasser, Sadate) qui l'ont renversé en 1952 l'avaient condamné à être fusillé au lieu de voter pour son exil doré (à Rome). Faute d'un destin plus tragique, il a terminé sa vie dans l'oubli et sa descendance fut effacée.

L'histoire est toujours faite par les vainqueurs. Le biographe a rarement accès à des sources indépendantes. Il n'y a guère que deux fidèles du monarque qui aient laissé des souvenirs, en arabe, non traduits. Pour le reste, les archives diplomatiques du « protecteur » britannique, et parfois celles du Quai d'Orsay, sont rien moins qu'objectives. L'histoire de la monarchie égyptienne est ainsi biaisée du début à la fin. On méconnaît son rôle dans la modernisation du pays, l'extension de son autorité jusqu'à La Mecque, au Soudan et aux sources du Nil, aux confins de l'Ouganda, sa résistance au pouvoir colonial britannique, la Seconde Guerre mondiale en Libye, la guerre arabo-israélienne de 1948, les enjeux du canal de Suez. Tout n'est pas réductible aux tables de jeu, aux voitures de luxe et aux jolies femmes. Farouk était le dixième dynaste depuis Mehemet-Ali, qui s'était imposé à la tête des milices albanaises (il était né à Kavala en Macédoine aujourd'hui grecque) comme gouverneur d'Égypte en 1805. Celui-ci avait acquis du sultan ottoman en 1841 l'hérédité de la fonction pour sa famille. En 1867, l'un de ses successeurs, Ismail, mieux

# L'Égypte des rois



Le roi Farouk, la reine Narriman et leur fils Ahmed Fouad, né en janvier 1952.

connu à cause du percement du canal de Suez, reçut le titre de Khédive qui se substitua à celui trop subalterne de vice-roi, et le droit de succession en ligne directe au lieu de celle par les frères par ordre de séniorité (système pratiqué dans la maison Saoud). En 1914, pour imposer leur protectorat, les Anglais lui conférèrent le titre de sultan, et en 1922 à l'abrogation formelle du protectorat, le sultan Fouad devint le roi Fouad I<sup>er</sup> ; Farouk, né en 1920, prince héritier, devint roi lui-même à la mort de son père en 1936, à l'âge de seize ans.

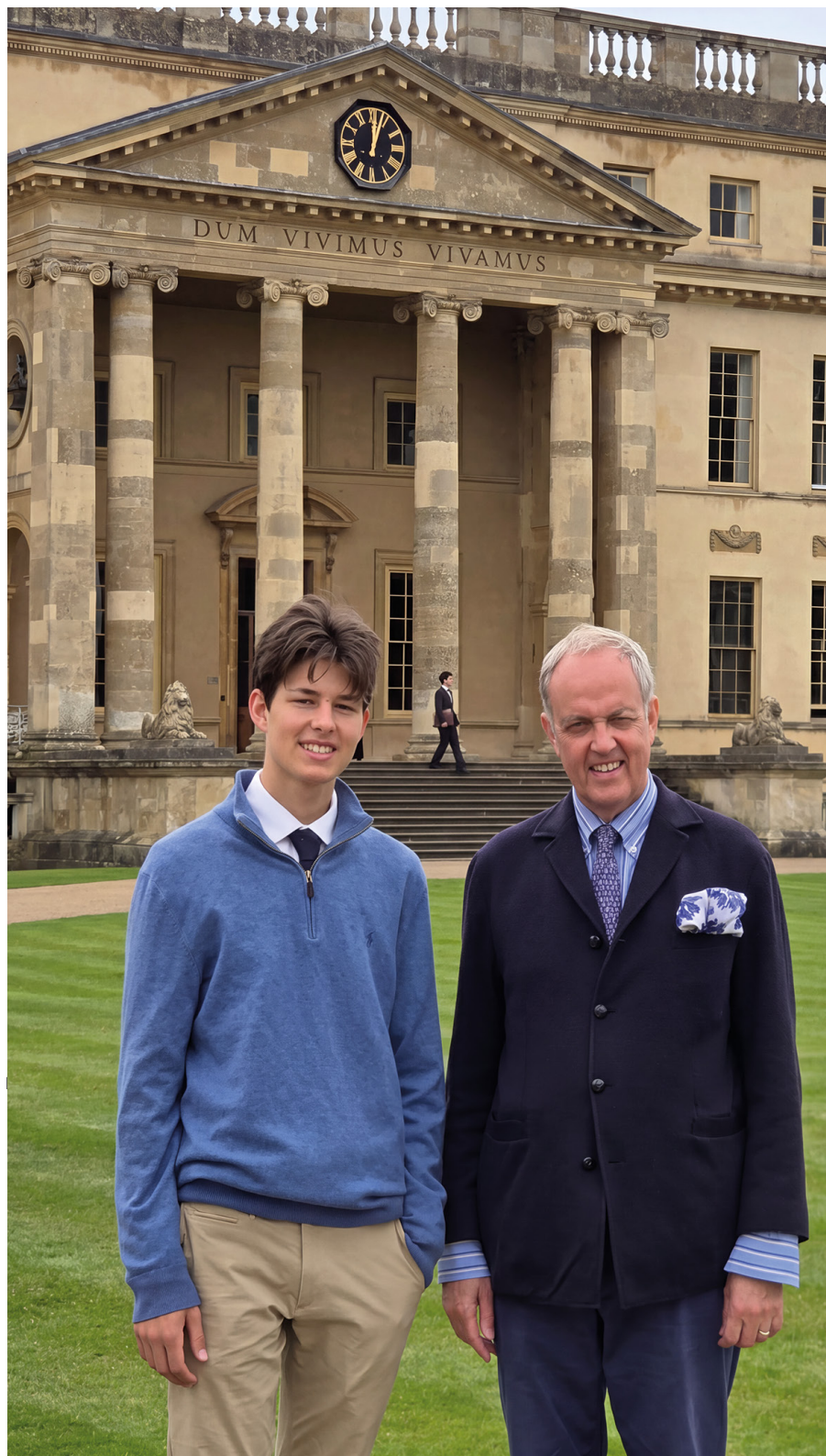
La naissance, trop longtemps attendue, d'un prince héritier, Fouad, le 16 janvier 1952, fut éclipsée par des affrontements meurtriers dans la zone du canal avec les forces britanniques. Le roi Farouk abdiqua le 26 juillet,

mais la république ne fut proclamée que le 18 juin 1953. Son fils, Fouad, fut donc officiellement, pendant presque une année, le troisième et dernier roi d'Égypte. Farouk décéda à Rome en 1965. Le président Sadate autorisera sa sépulture dans la mosquée al-Rifaï au Caire aux côtés de son père Fouad et de son grand-père Ismail, ainsi que plusieurs membres de la famille royale. Le dernier shah d'Iran, Reza Pahlavi, dont la première épouse, Fawzia, était une soeur du roi Farouk, est également enterré là, étant mort en exil au Caire en 1980.

Le prince Fouad, qui a épousé une Française et vit en Suisse, a trois enfants. Son fils aîné, Mohamed Ali, prince du Saïd, né en 1979, s'est marié en 2013 à Istanbul à Noal Zaher, petite-fille du dernier roi d'Afghanis-

tan, Zaher Shah, décédé en 2007. Ils sont installés au Caire et ont deux jumeaux, nés en 2017, Fouad Zaher et Farah Noor. ■

**Note sur le Califat :** Kemal Ataturk en novembre 1922 avait aboli le sultanat, puis dans la foulée le califat le 3 mars 1924. Dès le 21 mars, la prière à la Khutba s'est faite en Égypte au nom du roi et non plus du calife. Des ulémas de l'université al-Azhar envisagèrent alors la possibilité d'un califat au profit de la famille régnante. Un congrès à cet effet se tint au Caire du 13 au 19 mai 1926. Le cabinet britannique était contre puisqu'il privilégiait les Hachémites. Hussein, alors chérif de La Mecque, s'était en effet proclamé calife dès le 7 mars 1924. Les Saoudiens wahhabites l'avaient expulsé en octobre. En 1926, ils organisèrent un contre-congrès sur la question du califat à La Mecque (7 juin-5 juillet 1926). Rien de concret ne sortit de ces rencontres du fait de ces rivalités.



■ Juin – Mgr le comte de Paris et le prince Gaston ont passé quelques jours à Londres et ses alentours sur les traces de la Famille d'Orléans en exil. Ils ont pu visiter, entre autres domaines, Windsor, Blenheim et Stowe, qui fut la dernière demeure du comte de Paris et du duc d'Orléans en Angleterre et qui abrite aujourd'hui un collège réputé.

■ Anniversaire du sacre de Saint Louis. À l'occasion du 800<sup>e</sup> anniversaire du sacre de Saint Louis, Monseigneur le comte de Paris a accordé une interview à la revue *Dynastie*, face au château de Versailles. Huit siècles après son couronnement, l'héritage du roi de justice continue d'éclairer notre réflexion sur le service du bien commun, la responsabilité et l'exercice de l'autorité.

Les adhérents de la NAR ont reçu sous ce même n° 64 du *Lys Rouge*, une circulaire donnant des informations sur la marche du mouvement royaliste. Elles leur sont réservées.

## Lys Rouge

Directeur de la publication :  
Bertrand Renouvin

Rédacteur en chef :  
Philippe Delorme.

Édité par  
la Nouvelle Action royaliste  
Lot 1674 - 101, rue de Sèvres,  
75006 Paris  
Téléphone : 01 71 06 32 91

[lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr](mailto:lejourn@nouvelle-action-royaliste.fr)

### SOMMAIRE DU N° 64 DU LYS ROUGE

P. 4 : Vers la béatification de Madame Élisabeth.

P. 9 : La Maison de Savoie aujourd'hui.

P. 10 : La fièvre Jiwaji.

P. 12 : Monténégro : les rêves français d'un prince-évêque.

P. 13 : La Maison royale du Monténégro.

P. 14 : L'Égypte des rois.

P. 16 : Les princes de France à Londres.

P. 22 : Dossier Norvège.



**Le prince Hisahito.**

■ **17 juillet. Tokyo.** – La Diète a adopté une loi de succession impériale qui modifie les dispositions en vigueur dans la constitution de 1947. Celle-ci avait restreint la succession aux descendants mâles de l'empereur Taishō, Yoshihito, fils de l'empereur Meiji, qui régna de 1912 à 1926, père de l'empereur Hirohito, qui avait trois frères dont deux sans descendance. Elle avait également interdit l'adoption.

La nouvelle loi revient sur cette interdiction, à titre exceptionnel, au profit des onze branches collatérales exclues en 1947 qui regroupaient alors une cinquantaine de personnes. L'adoption ne serait possible qu'au profit de mâles de plus de quinze ans, célibataires, sans enfants. Les intéressés ne seraient pas eux-mêmes inclus dans la ligne de succession mais seulement leurs futurs enfants mâles, lesquels auraient reçu une éducation princière à la différence de leurs parents devenus roturiers depuis 1947. S'ils étaient une cinquantaine en 1947, aujourd'hui, au total, à peine une dizaine d'individus seraient concernés.

Les branches reconnues remontent à une période où coexistaient deux « cours » au nord et au sud, au XIV<sup>e</sup> siècle, l'empereur Suko (1334-1398), de la famille Fushimi, du nom du 92<sup>e</sup> empereur (1287-1298) dont les descendants régnèrent sur les deux cours réuni-

fiées. L'empereur Hirohito avait épousé une descendante issue de cette branche. L'empereur actuel, son petit-fils, Naruhito, est le 126<sup>e</sup> dans cette chronologie officielle dont les quatorze premiers sont « légendaires ». Le premier, Jimmu, descendant d'Amaterasu, la déesse soleil, est situé aux alentours de – 650. Le premier empereur « historique » est le quinzième, Ojin, qui a régné de l'an 270 à 310.

Le Parlement ne s'est pas vu proposer l'abolition de la loi salique qui ne date que de 1947. Le Japon a pourtant connu neuf impératrices, la dernière ayant régné de 1762 à 1771. La situation est différente aujourd'hui, la crainte étant qu'à la faveur de mariages avec des étrangers « *aux yeux bleus* », inimaginables par le passé, la Maison impériale perde son caractère national. La nouvelle loi a néanmoins prévu que les filles mariées de la famille ne perdent pas leur statut de princesses impériales.

On rappelle que la succession actuelle repose sur un seul descendant mâle, neveu de l'empereur actuel, le prince Hisahito, qui vient de fêter ses vingt ans le 6 septembre 2026 (il a atteint la majorité légale à ses dix-huit ans, célébrés il y a un an, lors de ses dix-neuf ans). Le nouveau dispositif prendra effet le 24 octobre.

■ **15 août. Vaduz.** – Lors de la fête nationale, le prince héréditaire Aloïs, 58 ans, régent depuis 2004 (son père le prince Hans-Adam II, 81 ans, demeurant officiellement prince régnant) a annoncé que le Conseil de famille, statuant à la majorité des deux-tiers (on compte environ 120 princes et princesses de Liechtenstein, mais tous n'ont pas de droit de vote), a adopté la réforme de la succession abandonnant la loi salique pour la règle de primogéniture absolue. Désormais, l'aîné, fille ou garçon, sera pleinement reconnu comme héritier. La réforme ne s'appliquera qu'aux enfants à naître, en principe du futur prince héritier, actuellement Joseph, 31 ans, aîné

d'Aloïs. Il héritera également par sa mère, Sophie de Bavière, de l'héritage de la famille Stuart.

Alors que toutes les familles régnantes européennes ont ainsi abandonné la loi salique, deux donnent encore la préférence masculine, à savoir qu'une fille passe après ses frères, quel que soit son âge : l'Espagne et Monaco.



**Oyo Rukidi IV.**

■ **27 Août. Fort Portal.** – Annonce du décès aux États-Unis de l'Abakuma du Royaume de Toro, Oyo Rukidi IV, 34 ans, qui avait été investi à l'âge de trois ans à la mort de son père Olimi III décédé en 1995, roi depuis l'indépendance de l'Ouganda en 1965 (à travers un long interrègne de 1967 à 1993 où les quatre royaumes traditionnels, avec le Buganda, le principal, le Bunyoro et le Busoga, avaient été supprimés puis constitutionnellement rétablis). Le royaume de Toro, frontalier de la République démocratique du Congo (Ituri) entre les lacs Albert et Édouard, est l'un des plus petits. Environ huit millions d'Ougandais s'en réclament. Le 5 septembre, le comité de succession royale, composé de 21 membres, a désigné son cousin, issu d'un frère cadet du roi Rudiki III, George Desmond Kamurasi, 36 ans. La décision a été contestée le 9 septembre au sein du clan royal, ce qui ouvre une crise de succession.

**MARIE-JO YORK**

# Alt for Norge

**L**e roi Harald V est décédé à l'âge de 89 ans, le vendredi 28 août, à la suite d'une anémie hémolytique. Il est parti comme il a régné, dans la discrétion. Son fils lui a succédé le 1<sup>er</sup> septembre sous le nom d'Haakon VIII à la suite de sa prestation de serment devant le Storting, le Parlement norvégien, et d'une cérémonie de consécration sans couronnement qui s'est déroulé dans la cathédrale de Nidaros à Trondheim. Comme son père, il a choisi la devise « *Alt for Norge* » (Tout pour la Norvège).

Harald V était né le 21 février 1937 dans la banlieue d'Oslo, premier souverain norvégien à naître sur le sol de son royaume depuis le Olav IV en 1370. Il était le troisième enfant et le seul fils du roi Olav V, alors prince héritier, et de la princesse Märtha de Suède. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il avait dû s'exiler, en Suède d'abord, pays de sa mère, puis aux États-Unis.

Après la guerre, de retour en Norvège, il achève ses études dans l'enseignement public, une première pour un membre de la famille royale, et reçoit une formation militaire.

En 1957, à la mort de son grand-père Haakon VII, il devient prince héritier. Grand sportif, il se fait alors connaître pour sa participation aux Jeux olympiques de Tokyo en 1964, où il est porte-drapeau de la délégation norvégienne, de Mexico en 1968 et de Munich en 1972 dans les épreuves de yachting. À Sydney en 1974 et en Sardaigne en 1984, il est médaillé d'argent aux championnats du monde de voile dans la série internationale des 5.5 Metre.

Après son accession au trône à la mort de son père, le 17 janvier 1991, il poursuit jusqu'à l'âge de 85 ans la pratique de la voile, gagnant encore de nombreuses médailles notamment l'or dans la classe 8 Metre en 2008 à Han-



**La famille royale de Norvège à Noël 2024**  
(Photo Stian Lysberg Solum/NTB/ABACAPRESS.COM)

ko en Norvège, son palmarès lui valant en 2015 le titre de « Sailor King », le Roi marin, décerné par la presse canadienne.

Engagé dans la défense de l'environnement, il contribue à fonder, en 1970, la branche norvégienne du Fonds mondial pour la nature (WWF) dont il devient le président et dont il restera, après son accession au trône, le « haut patron » (parrain). Devenu monarque, il est resté fidèle à son engagement, effectuant en 1995 et en 2025, deux voyages sur l'archipel norvégien du Svalbard, lançant à chaque fois des alertes sur le réchauffement climatique tout en réaffirmant, face aux prétentions américaines en Arctique, la souveraineté de la Norvège sur l'archipel comparé par lui à « un canari dans une mine de charbon ». Dans le même esprit, il s'est rendu en 2013 au Brésil dans la forêt vierge amazonienne pour apporter son soutien au peuple Yanomani dans le souci de celui-ci de préserver son environnement.

Le principal coup d'éclat de Harald aura été d'imposer à son père son mariage avec Sonja Haraldsen, issue de la bourgeoisie osloviennne et non d'un

lignage royal. Après neuf ans de désaccord et sur la menace du prince héritier ne pas se marier au risque de menacer la pérennité de la couronne, le mariage est finalement célébré le 29 août 1968 dans la cathédrale d'Oslo. De cette union, qui est aussi une belle histoire d'amour de soixante-dix ans, sont nés deux enfants, Märtha Louise, en 1971 et son frère Haakon, aujourd'hui le nouveau monarque, en 1973.

Cette évolution n'est pas la seule marque de modernité survenue pendant le règne d'Harald. Le roi de Norvège est un monarque constitutionnel, nominale-ment chef de l'État et commandant en chef des armées, qui nomme le Premier ministre, promulgue les lois votées par la Storting et pourvoit aux emplois civils et militaires sous réserve d'un contreseing du chef du gouvernement ou d'un ministre. Jusqu'en 2012, il était aussi le gouverneur suprême de l'Église protestante luthérienne de Norvège qui cesse, cette année-là, d'être Église d'État de telle sorte que le souverain, même s'il reste requis qu'il appartienne à cette religion, ne préside plus les synodes généraux de cette Église.

Mais c'est surtout au quotidien que le roi Harald a cherché à moderniser la monarchie en ouvrant plusieurs bâtiments royaux au public. Fort de sa propre expérience, il a aussi autorisé ses enfants à se marier avec des roturiers même si, manifestement, leurs unions conjugales respectives ont été moins heureuses que la sienne.

Le jour de sa mort, les Norvégiens sont venus par milliers devant le Palais royal pour venir témoigner de leur affection pour leur souverain. Puisse son successeur, le roi Haakon VIII, conserver ce même lien de confiance pour le bien de la Norvège et la stabilité de l'Europe.

**Fabrice de Chanceuil**

# Les défis du nouveau roi Haakon

« *Le roi est mort; vive le roi.* » La force de la monarchie héréditaire réside dans sa loi de succession en vertu de laquelle il n'y a pas de vacance, pas de débat, pas d'élection. Il n'y a aucune interruption à la tête de l'État. Cette force est aussi une faiblesse. Car, sous couvert de continuité dynastique, se cache un sentiment partagé par la population et par le nouveau roi d'un re-commencement, d'une évolution sinon d'une révolution. Ceci s'applique à la succession norvégienne entre Harald V, 89 ans, et son fils Haakon VIII, 53 ans.

## « Roi à la fois des royalistes et des républicains »

– La séparation de la Norvège et de la Suède en 1905 avait été abondamment commentée. La formule constitutionnelle de l'union personnelle datait de 1814, instituée au profit de la dynastie Bernadotte toujours régnante aujourd'hui à Stockholm. Elle se substituait à la longue dépendance de la Norvège à l'endroit du royaume de Danemark. Le premier roi de Norvège en 1905 fut un prince cadet de la maison de Danemark. Plusieurs conséquences découlent à ce jour de cet événement. D'abord, il résulta d'une élection par le Parlement norvégien, le Storting. Le premier geste du nouveau roi Haakon VIII et de la princesse héritière Ingrid-Alexandra comme régente fut de prêter serment au Storting dès le 1<sup>er</sup> septembre. Le choix non du monarque mais de la forme monarchique résultait, lui, d'un référendum qui avait vu son adoption plébiscitée à 79 %. La forme républicaine était alors minoritaire en Europe. Le « siècle des rois » s'acheva avec la Grande Guerre (où les monarchies scandinaves étaient restées neutres).

Les différences entre les deux mo-



© Det kongelige hov

dèles, monarchique et républicain, encore très vives, avaient commencé à s'estomper à Stockholm. Le dernier roi commun à la Suède et à la Norvège jusqu'en 1905, Oscar II, fils du maréchal béarnais, passait pour « républicain ». À nouveau aujourd'hui la presse scandinave salue en Harald V « le roi à la fois des royalistes et des républicains ». Les sondages au lendemain de sa mort créditent la monarchie de 72 % d'opinions favorables. C'est un rebond, car le pourcentage était tombé à 60 % en février après la révélation de multiples scandales. Parmi ceux-ci, l'affaire Epstein. La

nouvelle reine, Mette-Maritt, a été en relation avec le délinquant sexuel. La comparaison avec le destin du frère du roi Charles III, le prince Andrew, devenu Mr Mountbatten-Windsor, est venue à l'esprit.

## Une dynastie liée par l'histoire au Royaume-Uni.

– La Norvège regarde beaucoup vers sa voisine de l'autre côté de la mer du Nord. Le défunt roi Harald V partageait avec la défunte reine Elisabeth II le fait d'être tous deux des arrière-petits-enfants du roi Edouard VII (qui a régné de 1901 à 1910). Or le choix du premier roi de

Norvège en 1905, le fils cadet du roi de Danemark Frederik VIII, descendait également du roi britannique par sa mère, Maud de Galles, propre fille de celui qui n'était encore que le prince de Galles, fils et prince héritier de la reine Victoria.

Par leur longévité, Harald et Elisabeth étaient marqués par leur expérience de la Seconde Guerre mondiale; leur vision du monde et de l'Histoire s'est forgée à ce moment-là. La Victoire de 1945 à Londres, la libération de l'occupation allemande (et de l'effroyable régime collaborationniste de Quisling) à Oslo, ont rassemblé dans un enthousiasme sans précédent les deux populations autour de la Couronne. Or c'est le même roi qui avait ceint celle-ci en 1905 qui mena la résistance depuis Londres puis entra triomphalement dans son pays: Haakon VII qui régna jusqu'en 1957! Soit un règne de cinquante-deux ans, il est mort à 85 ans. En 1957, le prince héritier n'était autre que le futur roi Harald V qui vient de décéder. C'est dire que la dynastie n'en est en cent-vingt-et-un ans qu'à l'intronisation de son quatrième titulaire.

C'est un avantage apprécié de tout un peuple mais qui comporte également des contreparties. Contrai-

rement aux monarques néerlandais, luxembourgeois, belge, danois, et même japonais, mais comme Élisabeth II, le roi Harald V, dans un état de santé déplorable au moins depuis trois ans, a toujours refusé d'abdiquer. Aucun de ses prédécesseurs ne l'a fait. Son successeur promet d'aller jusqu'au bout de son règne, ce qui pourrait nous conduire au-delà de 2050. Sa fille, princesse héritière, actuellement célibataire et étudiante, aurait presque atteint la cinquantaine. Famille ou pas famille?

### L'ancrage national de la Couronne.

— Le défi du règne de Haakon VIII sera celui de sa propre succession, et dès maintenant celui de son extrême solitude. Son épouse n'a qu'une espérance de vie limitée. Les monarques régnants du Danemark, de Suède, du Royaume-Uni, ont tour à tour dans les deux dernières années réduit l'acceptation de « famille royale » au strict minimum, dépouillant les branches collatérales de leurs devoirs de représentation. Haakon VIII n'a guère le choix. Il n'a qu'une sœur, Martha-Louise, troisième dans l'ordre de succession, qui a défrayé la chronique en épousant un chaman afro-américain, et s'est retirée de tout rôle

public. Les trois filles de celle-ci, issues d'un premier mariage, figurent en quatrième, cinquième et sixième position. Outre sa fille aînée, le roi a un fils de vingt ans, Sverre Magnus, second dans l'ordre de succession, qu'on a vu de plus en plus en public. Mais tout ceci est encore fort incertain, fluctuant. La perspective d'un roi veuf à son accession au trône a un précédent, son grand-père, Olav V, entre 1957 et 1991. Sans rappeler le veuvage de la reine Victoria et l'interminable attente du prince de Galles, le futur Édouard VII, auquel la monarchie norvégienne actuelle doit ses origines modernes, cette idée n'est pas emballante.

Or la monarchie a une valeur existentielle pour la Norvège particulièrement du fait même de la séparation dont elle est issue. Second Haakon depuis 1905, le nouveau roi se veut pourtant le huitième d'une histoire que l'on fait remonter à l'an 872. Le Premier ministre a affirmé que la personne de Harald V est ce qui a encouragé la Norvège à exister en tant que telle, comme nation, à travers son « grand-père ». On peut ajouter: d'exister pleinement « à part », hors de l'Union européenne, après deux référendums négatifs. Un sondage au lendemain du décès du roi faisait état d'un large écart entre partisans de l'UE et adversaires: 47,7 % contre l'adhésion contre 31,5 % en faveur. Le vote islandais (lire page 10) s'il avait été positif, aurait peut-être interrogé; à l'inverse, le refus islandais de rouvrir les négociations conforte les Norvégiens dans leur attitude.

Un dernier mot: la confrontation avec la Russie, pays frontalier à l'intérieur du cercle polaire, a mis en valeur l'importance du roi comme chef des armées et grand amiral. Prince héritier, Haakon, a marqué sa présence physique sur le terrain. La princesse héritière a fait ses classes.

Marie-Jo York



# Le dernier legs du roi Harald

Retranscription de la chronique de Vincent Hervouët sur Europe 1, le 9 septembre 2026 à 8 h 45.

**L**a Norvège change d'époque aujourd'hui, elle enterre le souverain qui a régné pendant 35 ans, le roi Harald V. On n'est pas obligé d'être conservateur quand on est royaliste, j'en connais des progressistes, et le roi Harald V qu'on enterre ce matin était en quelque sorte leur champion, le doyen des chefs d'État européens, 89 ans et demi, et aussi le plus « woke ».

Mais il y a une nostalgie qui est inhérente à la monarchie. Elle murmure : « *C'était mieux avant* ». Les Norvégiens de tous les milieux et de tous les âges ont piétiné sous la pluie pendant des journées entières devant le palais royal à Oslo pour se recueillir quelques secondes devant la dépouille de leur souverain.

Il y a 4 ans, jour pour jour, mourait la reine Élisabeth, et on a vu pareillement les Britanniques communier dans le chagrin. Ça sert à cela la monarchie : canaliser l'émotion. Et les peuples se rassemblent dans le deuil comme devant les mariages princiers ou les naissances qui promettent un avenir à la dynastie. Ils se projettent dans une vie de famille avec ses grandeurs et ses faiblesses, avec sa permanence.

Le tralala cache l'essentiel. Ces monarches qui n'exercent plus qu'un pouvoir symbolique rendent un grand service à leur pays : ils l'incarnent. Ça impose de la modestie aux politiciens qui sont élus d'un parti, et ça leur évite de se prendre pour le tout, de gouverner en se prétendant des surhommes, de se prendre pour Jupiter ou pour « La République, c'est moi ».

Et puis, ça apaise les angoisses identitaires. S'il n'y avait pas Charles III, Buckingham, le Royaume-Uni apparaîtrait pour ce qu'il est : un pays écartelé

par des forces centrifuges – l'Écosse, le Pays de Galles, l'Irlande, etc. – et écartelé aussi par des groupes ethniques et religieux qui semblent à deux doigts d'en venir aux mains. De même, s'il n'y avait pas le roi Harald V, dont la mort impose le respect, eh bien les Norvégiens pourraient se dire qu'il y a quelque chose de pourri dans leur royaume.

**Dimitri Pavlenko :** Vous faites allusion aux scandales en cascade qui ébranlent la famille royale norvégienne ?

**Vincent Hervouët :** Bah il y a la fille aînée du souverain qui a épousé un Afro-Américain qui se prétend chaman, un sorcier qui s'avère être un escroc. Il y a le fils drogué de la princesse héritière qui purge en prison sa condamnation pour viol. Il y a surtout celle-ci, qui est désormais la reine, et qui a entretenu avec Jeffrey Epstein une amitié douteuse et très bavarde. La publication de leur correspondance galante en début d'année a fait l'effet d'une bombe à Oslo. Qui a dit que la femme de César ne devait pas être soupçonnée ? Eh bien la reine Mette-Marit nourrit tous les soupçons. Seule la très grave maladie pulmonaire dont elle souffre désormais force les médias à la réserve.

**Dimitri Pavlenko :** Alors le prince Andrew déchu, Juan Carlos exilé... Toutes les familles régnantes ont leurs brebis galeuses aussi, Vincent ?

**Vincent Hervouët :** Ben on disait jadis : « *La Norvège, c'est la Suisse, mais avec du pétrole*. » Un pays d'Europe qui refuse d'adhérer à l'Union européenne, et ça se comprend : quand on possède le

fonds souverain le plus riche au monde, eh bien on se passe de l'euro. Mais le vrai modèle des Norvégiens, pardonnez-moi, c'est le Canada ! Elle veut être aussi un exemple, comme le Canada, un exemple pour le monde : le meilleur pays pour les immigrants, le laboratoire de la diversité et de l'égalité de tous les sexes, le temple de la vertu politique et de l'État de droit.

Le film *Fjord*, qui a obtenu la Palme d'or à Cannes au printemps dernier, montre comment l'État-providence peut devenir ainsi un enfer implacable. Cette utopie rend la monarchie fragile, car elle est faite d'hommes et de femmes qui n'ont rien d'infailible.

Comme dirait Stéphane Bern, « *Le prince n'est rien et le principe est tout* ».

**Dimitri Pavlenko :** Merci Vincent pour votre réflexion sur la monarchie ce matin sur Europe 1.



Vincent Hervouët.

Le samedi 19 septembre 2026, dans le cadre des Rencontres des Métiers d'Art du Patrimoine organisées à Thiron-Gardais – cette abbaye royale du XII<sup>e</sup> siècle dont Stéphane Bern a entrepris la restauration, et dont il a fait un lieu de vie culturelle exemplaire –, le Prince Eudes de France interviendra sur un sujet qui lui tient à cœur depuis longtemps :

## LES MAINS QUI DURENT

### Les métiers d'art dans le temps long

Le point de départ est un paradoxe que j'ai du mal à accepter : un savoir-faire peut avoir un marché français ou international, une clientèle fidèle, une reconnaissance officielle (Entreprise Patrimoine Vivant, ...) – et disparaître quand même, faute d'un seul maillon transmis à temps. C'est ce qui s'est passé en 2022 avec l'arrêt des fours d'une briqueterie du Périgord que j'avais visité, dont les productions de terres cuites commencées sous Louis XIV étaient pourtant irremplaçables.

Cette fragilité n'est ni technique ni commerciale. Elle est humaine. C'est la transmission – ou son absence – qui décide de tout.

La conférence explore cette question à travers une thèse que je défends : le mécénat comme condition de possibilité de transmission. Ce mécénat n'a jamais quitté la France. Il a changé de visage – du prince d'Ancien Régime qui donnait du temps et un marché à un geste rare (Gaston d'Orléans confiant la reconstruction du château de Blois au jeune

Mansart, Ferdinand-Philippe d'Orléans soutenant Ingres, Delacroix et Barye) à la commande publique ou privée d'aujourd'hui. La fonction reste identique : protéger ce qui ne peut pas se défendre seul.

À travers six entreprises visitées – terre cuite, carreaux-mosaïque, vitrail, ferronnerie, taille de pierre, ébénisterie –, j'essaierai de montrer très concrètement où en sont ces métiers, ce qui les menace, et ce qui, encore aujourd'hui, peut les sauver.

#### Pourquoi cette conférence vous concerne

Vous lisez ma lettre hebdomadaire *La France dans le temps long* parce que l'histoire de France vous intéresse – ses institutions, ses ruptures, ses héritages.

Les métiers d'art sont l'un de ces héritages. Ils portent dans leurs gestes une mémoire que les archives ne contiennent pas, une intelligence du matériau et de la forme que les écoles ne transmettent pas entièrement. Quand une briqueterie ferme, c'est un lexique et des gestes qui disparaissent.

Je ne suis pas nostalgique. Je m'implique dans une écologie culturelle du temps long.

Et Thiron-Gardais est, en soi, une démonstration vivante de ce que cette écologie peut produire quand elle est prise au sérieux.

**Eudes d'Orléans**

*La France dans le temps long*

< [lafrancedansletempslong@substack.com](mailto:lafrancedansletempslong@substack.com) >



#### Informations pratiques

- ☐ Date : Samedi 19 septembre 2026
- ☐ Lieu : Collège Royal et Militaire de Thiron-Gardais (propriété de Stéphane Bern)
- ☐ Programme complet des Rencontres : [ateliersdart.com](https://ateliersdart.com/action-economique/nos-evenements/les-rencontres-des-metiers-dart-du-patrimoine/) → <https://ateliersdart.com/action-economique/nos-evenements/les-rencontres-des-metiers-dart-du-patrimoine/>
- ☐ Le lieu : [collegeroyal-thirongardais.com](https://collegeroyal-thirongardais.com)